

Compte-Rendu : Réunion du Conseil Municipal

Séance du : 8 JUILLET 2010 à 20 h 30

Sous la Présidence de : Madame ROYER Chantal

Présents : Mesdames FRUALDO A. PIATTI G. BARBIER M. QUIVIGER G. Messieurs HUGOT D. CAUSSARD J.P. LEFEVRE F.

Absents : Messieurs MONNAUX H. (pouvoir ROYER C.) MATHIEU C. (pouvoir PIATTI G.) THOUVEREY P. (pouvoir CAUSSARD J.P) GOUSSARD D. (pouvoir HUGOT D.) JOVIGNOT P. RAVON H. (pouvoir LEFEVRE F.) TISSIER A.

Secrétaire de séance : Madame FRUALDO A.

AFFAIRE P.L.U. Commune de Ligny/CERNEAU

Une délégation est donnée à Madame le Maire pour représenter la Commune au Tribunal Administratif de Dijon, concernant l'affaire CERNEAU Guy/Commune de Ligny le Châtel

Dossier référencé : 1001471.1. La commune devra présenter un mémoire dans un délai de 60 jours réglementaires.

TRAVAUX DE REFECTION DU LOGEMENT DE L'ECOLE MATERNELLE

Il a été décidé la réfection complète du logement de l'école maternelle.

Travaux de peinture

Monsieur BROUSSEAU Mickaël 8.809.90 € HT.

Chauffage et plomberie :

Monsieur FEVRE Pascal 7.009.00 € HT

MISE A DISPOSITION DU LOCAL 3 Grande Rue à L'ADMR de LIGNY

Les services de l'ADMR (Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural) hébergés actuellement à la Maison de Retraite ont étudié les conditions d'occupation de ce nouveau local.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de mettre à disposition gratuite le local communal sis 5 Grande Rue et de prendre en charge les frais électriques, chauffage et eau.

La subvention annuelle accordée, sera supprimée. Cette décision sera régie par une convention.

CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES

Sur présentation d'un premier devis, le Conseil Municipal accepte de confier le classement des archives communales à un organisme habilité. D'autres devis seront demandés.

Prévoir l'aménagement du grenier pour accueillir ces archives.

PERSONNEL COMMUNAL

Le poste de secrétaire de catégorie A ne correspondant plus aux besoins du service, le conseil municipal à l'unanimité décide de créer un poste d'Attaché.

RENFORCEMENT DU RESEAU BT RUE MAISON DIEU

Le Conseil Municipal accepte le devis établi par le SIERN 10.886.00 € HT concernant le renforcement BT du réseau électrique pour alimenter l'immeuble sis 16 Rue Maison Dieu appartenant à DOMANYS. Une convention sera signée, pour le règlement de la totalité des travaux par le biais de la P.V.R.

TRAVAUX ENDUITS 2010

Le Conseil municipal accepte de retenir l'Entreprise SCREG pour la réalisation des travaux d'enduits sur le CV 7 aux Prés du Bois pour un montant de : 10.299.25 € HT.

ENTRETIEN DU GYMNASSE CANTONAL

Comme convenu lors d'une réunion avec le Syndicat du Collège et d'une récente réunion du conseil municipal, la commune de Ligny le Châtel doit prendre à sa charge l'entretien du bâtiment.

Il est décidé de confier cette tâche, à un adjoint technique déjà en poste à temps partiel sur la commune, à raison de 30 heures maximum par mois.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal accepte de mettre à disposition gratuite, la salle des fêtes de Ligny le Châtel pour une représentation, par un administré de Ligny le Châtel le 27 Novembre 2010.

Séance levée à 23 h 30

Fait à LIGNY LE CHATEL le 9 Juillet 2010,

Le Maire,

Madame ROYER Chantal